



# LA CÔTE DE BEAUTÉ À LA BELLE ÉPOQUE

Racontée  
par  
Augustine

Visite guidée privée  
de 2 à 20 personnes



D'avril  
à septembre

## RONCE LES BAINS

2H

"1er Septembre 1913..."

Je suis attendue ce jour à l'arrêt du tramway à Ronce.

Ma cousine, Hortense, m'invite à séjourner dans sa maison de villégiature pour quelques temps. Arrivée à l'arrêt de tramway, je dois suivre le chemin qui m'a été indiqué, à travers les rues de Ronce, jusqu'à cette belle demeure que ma cousine m'a décrite."



Découverte de la station balnéaire de Ronce les Bains : la création et le développement de la station, ses belles demeures, la vie des estivants de l'époque à travers le regard d'Augustine Beauregard d'Orléans.

Visite guidée privée pédestre - en français - environ 2.5 kilomètres

**Départ et fin de visite :** Parking Avenue de la Chaumière (face au casino) - La Tremblade/Ronce Les Bains

### Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.

Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

### La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 2h sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

### La formule ne comprend pas :

- le transport ;
- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée ;
- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

**Prix HT - TVA non applicable, art. 293B du CGI**

**195,00€**

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA et taxes en vigueur au moment de l'offre ou des avenants. En cas de modification des charges imposée par les pouvoirs publics, les variations en résultant seront répercutées sur le prix TTC. Dans le cas de modifications des charges imposées par voie législative ou réglementaire, qui auraient une incidence sur le coût d'exécution de la prestation, les dépenses ou économies en résultant dans les débours de l'entrepreneur et qui ne seraient pas prises en compte par la formule de variation de prix, sont ajoutées au moment du règlement ou en sont défaillées sur production de justifications.

**Modalités de réservation :** devis & CGV signés et versementacompte 50% (chèque, virement) à la réservation. Règlement du solde sur place - chèque, espèces, CB, virement

**LES VISITES GUIDEES DE JESSIKA - JESSIKA CHARLES  
GUIDE CONFÉRENCIÈRE - CARTE PROFESSIONNELLE GC 12.17.004.P**

13 chemin des Mésanges 17420 ST PALAIS SUR MER - Tel : 07 45 09 14 65

contact@lesvisitesguideesdejessika.com - www.lesvisitesguideesdejessika.com